

de la ville d'*Ingersoll*," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre,

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour déclarer l'intention de l'acte 36 Vic. ch. 30, au sujet de la subvention payable à la *Nouvelle-Ecosse*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit comité,

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Goudge* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le bill passe.

*Ordonné*, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour amender l'acte 31, concernant les traitements des juges et pour d'autres fins, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La chambre se forme, en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Flynn* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill concernant les certificats de capitaines et seconds de navire de l'intérieur et de caboteurs étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La chambre se forme, en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Stirton* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le bill soit lu la troisième fois demain.

Et la chambre, ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Samedi le 16 mai 1874.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour amender l'acte des terres de la puissance, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général.

*Résolu*, Que cette chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La Chambre se forme, en conséquence en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Smith (Peel)*, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.